

L'évolution des modèles de développement économique du Maroc :
Étude descriptive (1958 -2023).

The evolution of economic development models in Morocco:
Descriptive study (1958-2023).

SADEK Siham

Doctorante, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Chouaib Doukkali El Jadida-Maroc.

MZAIZ Mohammed

Enseignant-Chercheur, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Université Chouaib Doukkali El Jadida-Maroc.

Correspondence address:

ENCG, Université Chouaib Doukkali El Jadida-Maroc.

Cite this article

SADEK, S., MZAIZ, M. (2025) L'évolution des modèles de développement économique du Maroc : Étude descriptive (1958 -2023).
International Journal of Economics and Management Sciences, Volume 4, Issue 1 (2025), pp. 43-63

Submitted: 10/03/2025

Accepted: 17/04/2025

Résumé

L'article examine l'évolution des modèles de développement économique au Maroc. Il repose sur une approche descriptive basée sur l'analyse documentaire. Il s'appuie sur des données provenant d'institutions nationales (Haut-Commissariat au Plan, Office des Changes) et internationales (Banque mondiale). L'étude est structurée en trois parties :

- Historique du développement économique du Maroc.
- Analyse des modèles de croissance successifs.
- Présentation des recommandations du nouveau modèle de développement économique (NMD).

Depuis son indépendance en 1956, le Maroc a adopté plusieurs modèles de développement économique, évoluant d'une stratégie de substitution des importations et de marocanisation de l'économie vers une ouverture aux investissements étrangers et une intégration aux marchés internationaux. Après des décennies marquées par des plans quinquennaux, des politiques d'ajustement structurel et une libéralisation progressive, le pays a connu une croissance économique inégale, souvent freinée par des crises, un endettement accru et des déséquilibres sociaux persistants. Face aux limites du modèle de développement précédent, le Nouveau Modèle de Développement (NMD), adopté par le Maroc depuis l'année 2019, propose une transformation en profondeur de l'ancien modèle de développement. Ces transformations s'articulent autour de quatre axes : diversification économique, renforcement du capital humain, inclusion sociale et développement territorial. L'objectif de ce nouveau modèle est de doubler le produit intérieur brut (PIB) par habitant d'ici 2035 et d'améliorer la gouvernance publique, mais sa réussite dépendra de l'engagement des acteurs économiques et institutionnels ainsi que de l'efficacité des réformes mises en œuvre.

Mots clés : Modèles de développement économique, plans économiques, nouveau modèle de développement (NMD), modèle de croissance.

Abstract

The article examines the evolution of economic development models in Morocco. It is based on a descriptive approach based on documentary analysis. It is based on data from national institutions (Office of the High Commissioner for Planning, Office des Changes) and international institutions (World Bank). The study is structured in three parts:

- History of the economic development of Morocco.
- Analysis of successive growth models.
- Presentation of the recommendations of the new economic development model (NDM).

Since its independence in 1956, Morocco has adopted several models of economic development, shifting from a strategy of import substitution and macro-channelling of the economy towards an opening to foreign investment and integration into international markets. After decades of five-year plans, structural adjustment policies and gradual liberalization, the country has experienced uneven economic growth, often hampered by crises, rising debt and persistent social imbalances. Faced with the limitations of the previous development model, the New Development Model (NMD), adopted by Morocco since 2019, proposes a profound transformation of the old development model. These transformations are organized around four axes: economic diversification, strengthening of human capital, social inclusion and territorial development. The goal of this new model is to double per capita gross domestic product (GDP) by 2035 and improve public governance, but its success will depend on the commitment of economic and institutional actors as well as the effectiveness of the reforms implemented.

Keywords: economic development models, economic plans, new development model (NDM), growth model.

Introduction

Depuis son indépendance, le Maroc a mis en place plusieurs plans de développement économique¹, qui ne lui ont pas encore permis d'atteindre efficacement tous les objectifs escomptés, dont les plus prioritaires sont l'amélioration des conditions de vie de la population et la réduction des disparités entre les régions marocaines.

Il faut attendre l'année 2019 pour qu'une commission spéciale désignée par le Roi dresse un état des lieux de la situation de développement du Maroc et trace les contours d'un Nouveau Modèle de Développement permettant à notre pays d'aborder l'avenir avec sérénité et assurance et mettre fin aux différents dysfonctionnements et carences des anciens modèles de développement (Cese, 2019).

Le Roi a accordé une attention particulière au modèle de développement qui va répondre à des besoins sociaux et spatiaux pressants de notre pays. La rénovation de ce Modèle a été annoncée après le discours Royale du Souverain du 13 octobre 2017 : « ...Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale. A cet égard, Nous invitons le gouvernement, le parlement et les différentes institutions ou instances concernées, chacun dans son domaine de compétence, à reconsidérer notre modèle de développement pour le mettre en phase avec les évolutions que connaît le pays... » (Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Ouverture de la première session de la deuxième année législative de la 10ème législature - 13 octobre 2017).

À la suite de cette transformation structurelle de notre politique de développement, plusieurs interrogations nous viennent à l'esprit. Mais, sans prétendre à l'exhaustivité, on ne peut que se demander en quoi ce nouveau modèle de développement qui vient d'être adopté par notre pays pourrait faire face aux **limites et carences des anciens modèles de développement économique que le Maroc a adopté depuis son indépendance ?**

Pour aborder cette problématique de manière approfondie, il est essentiel de se poser plusieurs sous-questions clés, telles que :

- Quels étaient les modèles adoptés auparavant, et pourquoi ont-ils échoué ?

¹ On peut citer à ce titre le plan quinquennal durant la période de 1960 -1964 où l'agriculture et le secteur industriel ont été des axes principaux, le plan 1968- 1972 qui a porté son attention sur la nécessité d'une répartition judicieuse des projets et des équipements sur le territoire et la mise en place du PAS en 1983 qui a réduit le champ d'intervention de l'Etat dans les domaines économiques et sociaux.

- Quelle est la véritable rupture introduite par le Nouveau Modèle de Développement (NMD) ?

Afin de répondre à cette problématique, notre approche méthodologique repose sur une démarche descriptive. L'objectif de cette recherche est de fournir un état des lieux détaillé en analysant les modèles de développement adoptés par le Maroc au fil des années. Pour ce faire, nous avons recours à une analyse des données fournies par des sources fiables telles que le Haut-Commissariat au Plan (HCP), la Banque mondiale et l'Office des Changes. Ces données nous ont servi à identifier les causes de l'échec de chaque modèle, en mettant en lumière les aspects spécifiques où ces modèles ont montré leurs limites.

Notre étude est articulée autour de quatre sections principales. La première section est dédiée à l'historique de développement du Maroc. La deuxième section se concentre sur la présentation d'une revue de la littérature portant sur les anciens modèles de développement économique. La troisième présente les raisons de l'échec des anciens modèles de développement. Enfin, pour conclure notre travail, nous mettons l'accent sur les pistes envisageables pour améliorer le modèle de croissance au Maroc, en nous appuyant sur les recommandations formulées dans le cadre du nouveau modèle de développement.

1. L'HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DU MAROC

Avant l'arrivée des puissances coloniales, le Maroc était un royaume prospère et une monarchie indépendante dont l'économie reposait sur l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Les grandes dynasties, les Almoravides, les Almohades et les Mérinides, ont joué un rôle essentiel dans le développement du pays. Le Maroc était un carrefour entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, notamment grâce à ses ports tels que Fès, Marrakech, Agadir et Tanger (Lazarev, 2024). À partir du XIX^{ème} siècle, les puissances européennes (France, Espagne et Royaume-Uni) ont commencé à porter un intérêt de plus en plus au Maroc en vue de sa position géographique stratégique en plus de ses ressources naturelles. Le Maroc dans ce temps n'était pas encore une colonie directe, il subissait une pression de plus en plus forte, avec des accords commerciaux et de concessions territoriales en faveur des puissances étrangères, notamment la France et l'Espagne. Au cours de cette époque, plusieurs réformes ont été initiées par les sultans marocains en vue de moderniser le pays, mais ces efforts étaient souvent freinés par l'ingérence des puissances coloniales.

En 1912, le Maroc devient un protectorat français après le traité de Fès, ce qui marque un tournant important dans son histoire. Dans ce temps, la France assume le contrôle à la fois

politique, économique et administratif du pays, tandis que le sultan demeure en tant que symbole de l'unité nationale. Pendant le protectorat français, le Maroc a vécu des transformations économiques importantes, mais celles-ci ont principalement servi les intérêts des colonisateurs et ont aggravé les inégalités sociales. Ce contexte a influencé plusieurs aspects, notamment :

- Le développement économique : La France a mis en place des infrastructures modernes, telles que des routes, des chemins de fer, des ports et de nouvelles villes. L'agriculture a été réorientée pour s'adapter aux besoins de l'industrie européenne, tandis que d'autres secteurs, à savoir : le textile, l'extraction minière et la production d'agrumes se développent.
- Exploitation des ressources naturelles : Les ressources naturelles du pays, comme le sel, le phosphore et les terres agricoles, ont été exploitées par la puissance coloniale. L'industrialisation demeure restreinte à certains secteurs, qui bénéficient principalement aux intérêts coloniaux.
- Inégalités sociales : La modernisation a créé un contraste frappant entre les zones urbaines développées, contrôlées par les colons, et les zones rurales où la majorité de la population marocaine vivait souvent dans des conditions précaires.

Au nord, l'Espagne a pris le contrôle de certaines régions du Maroc, notamment le Rif, la région de Ceuta, Melilla et la zone du sud. Bien que le protectorat espagnol ait été moins développé que celui des Français, des efforts ont été faits pour exploiter des ressources naturelles, telles que les minéraux. Les Espagnols ont aussi mis en place des infrastructures.

Avant l'indépendance, on ne parlait pas de développement, mais les politiques coloniales suivaient un plan clair et cohérent d'exploitation des ressources du pays. C'est dans ce cadre qu'elles soutenaient l'implantation de la population européenne, encourageaient la création d'entreprises ainsi que les investissements d'origine étrangère.

La période de 1912 à 1932 a été caractérisée par la constitution de ce qu'on appelait les « sociétés chérifiennes », qui se composaient principalement d'activités nouvelles dominées par l'agriculture coloniale, l'immobilier et le commerce. En 1956, le Maroc a obtenu son indépendance après une lutte menée par le mouvement nationaliste. L'indépendance marque le début de la reconstruction du pays et des efforts pour moderniser son économie. Le roi Mohammed V a lancé des réformes dans divers secteurs notamment : l'agriculture, l'industrie, l'éducation et les infrastructures.

2. EVOLUTION DES MODELES DE CROISSANCE MAROCAINS

Après son indépendance, le Maroc a mis en place des politiques économiques et sociales alignées sur les principes libéralistes pour reconstruire son économie et favoriser le développement. Face à des défis tels que le chômage et la faiblesse des investissements, l'État est intervenu dès 1958 avec des mesures dans le cadre des plans de développement. L'analyse de l'évolution économique sur la période 1960-2024 se base sur des données nationales et d'institutions internationales, permettant de dégager les tendances à long terme et d'identifier les changements significatifs (Vergne, 2014).

La période 1958 – 1972 :

- **Le plan biennal 1958-1959 :**

Le plan biennal 1958-1959 était avant tout un plan d'équipement. Il a été conçu pour répondre aux exigences de la transition de l'économie marocaine récemment indépendante. Ce plan avait pour objectif d'entamer une transition dans l'économie marocaine en se basant sur deux points : d'abord tirer parti des investissements lourds réalisés dans le passé par l'Etat pendant le Protectorat ; puis mettre en place des équipements et infrastructures qui constituaient une base pour le développement du Maroc. Le contenu du plan 1958-1959 fut élargi par la suite dans le cadre du plan 1960-1964 (Plan biennal 1958-1959).

- **Le plan quinquennal 1960-1964 :**

Le plan quinquennal (1960 - 1964) a été présenté par les pouvoirs publics comme la première véritable expérience de planification économique au Maroc passant du stade de simples programmes d'équipement pluriannuels. En effet, ce plan visait principalement à consolider l'indépendance économique du Maroc en réaménageant l'économie. La préoccupation majeure de ce dernier est la réalisation d'une série de réformes dans divers domaines économiques et sociaux, et notamment dans l'agriculture, l'industrie, l'enseignement et la formation professionnelle des cadres (Plan quinquennal (1960 - 1964).

- **Le plan triennal 1965 – 1967 :**

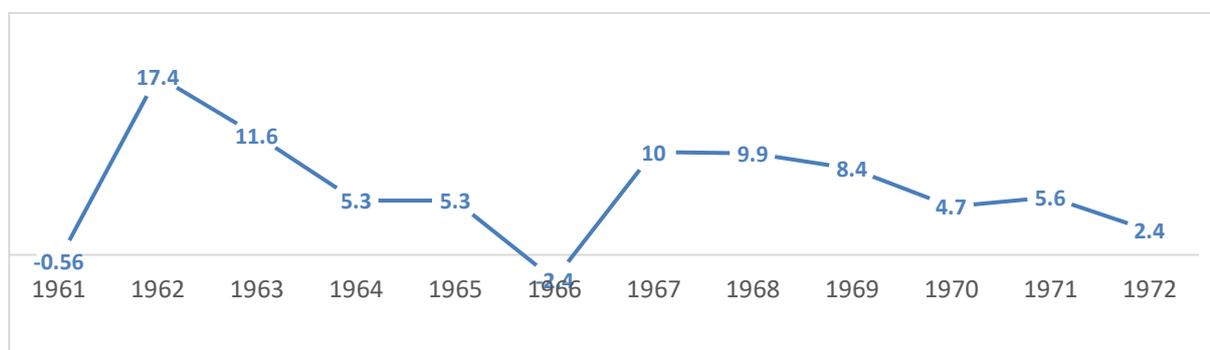
Plusieurs facteurs ont été présentés comme responsables de la non-réalisation des objectifs du plan 1960-1964, comme le séisme d'Agadir en 1960 et la sécheresse catastrophique de 1961, en plus des réalisations insuffisantes du secteur privé par rapport aux réalisations du secteur

public. Ce plan était influencé par l'idéologie de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) qui adoptait une approche libérale en mettant particulièrement l'accent sur le secteur privé pour stimuler les investissements, notamment dans les industries exportatrices légères, tout en favorisant la croissance agricole, particulièrement à travers la politique des barrages. Il s'est conclu par un lourd endettement extérieur et une structure agraire stagnante (Plan triennal, 1965-1967).

- **Le plan quinquennal 1968-1972 :**

Ce plan suit les orientations du plan précédent. Dans ce dernier, les choix de politiques de développement se sont inscrits dans le domaine économique et se sont peu intéressés aux autres domaines sociaux et politiques. Les pouvoirs publics ont décidé encore de relever l'objectif de croissance à 4,3% en moyenne. En effet, ce plan a pris comme lignes directrices pour la réalisation de l'objectif de la croissance le « choix rationnel des projets en fonction de leur vue rentabilité maximum et entretien autour du secteur privé d'un climat favorable aux perspectives de développement » (Plan quinquennal 1968-1972, p. 49).

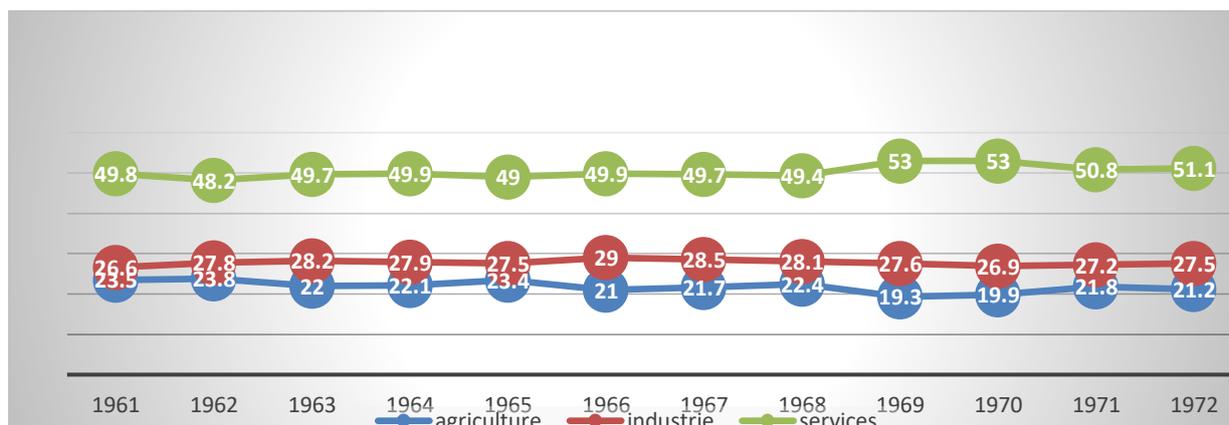
Fig. 1. L'évolution du taux de croissance au Maroc 1961-1972



Source : Banque Mondiale (2020)

Durant la période de 1961 à 1972, la croissance du PIB a affiché deux fois des valeurs négatives, voire en 1961 une valeur de **-0,56** et une valeur de **-2,4** en 1966 comme le montre le graphique précédent. Cela est dû à plusieurs facteurs notamment le séisme d'Agadir en 1961 la sécheresse qu'a connu le Maroc et un recours financier extérieur plus fort que les années précédentes.

Fig. 2. La contribution des secteurs au PIB de 1961 à 1972



Source : Banque Mondiale (2020)

Pendant cette période, les secteurs d'activité représentaient en moyenne dans le PIB : l'agriculture (21,8 %), l'industrie (27,7%) et les services (50,3%). La faible contribution du secteur agricole au PIB ne doit pas minimiser les efforts des autorités marocaines. En effet, les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA), créés en 1966, ont mis en œuvre les politiques de l'État, notamment en développant les barrages, en équipant les zones irriguées et en soutenant les agriculteurs avec des actions de formation et d'accompagnement.

La période 1973 – 1980 :

- **Le plan quinquennal 1973- 1977 :**

Qualifié de « plan économique et social », destiné à stimuler la croissance et à améliorer les capacités productives. Ce plan se caractérise par une forte intervention de l'État, en 1974, s'est retrouvé avec des capacités de financement accrues à la suite de la hausse des prix des phosphates. L'État devient le principal promoteur dans divers secteurs, favorisant l'expansion de l'office chérifien des phosphates. L'élaboration de ce plan a été fortement influencée par la multiplication par cinq des prix de phosphates dans la même année. Cela a conduit à envisager une croissance accélérée de 7,5 % et une hausse des investissements de 18 % par an. En réalité, ce plan a conduit à une véritable phase d'expansion. De plus, les dépenses publiques affectées à l'investissement ont enregistré une hausse de 131 % entre 1975 et 1977 tandis que les dépenses de fonctionnement n'ont cru que de 44 %.

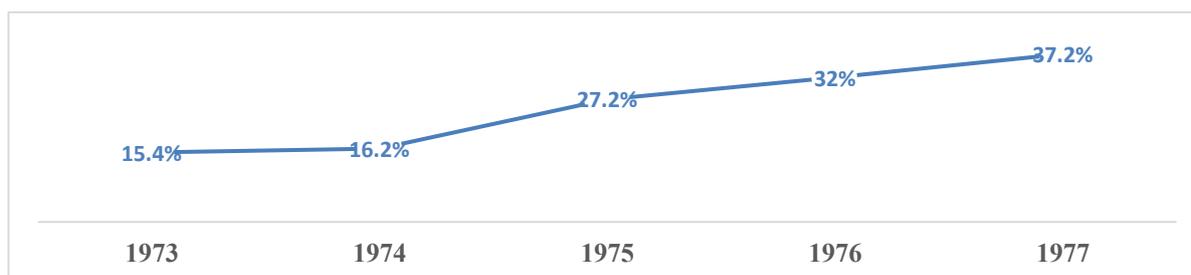
Tableau 1 : L'évolution du taux d'investissement au fils des plans, 1960-1977

Plan	1960-1964	1965-1967	1968-1972	1973-1977
Taux d'investissement	11%	13,8%	15,7%	25,6%

Source : Les plans 1960-1964, 1959-1967, 1968-1972, 1973-1977

Entre 1960 et 1977, le Maroc a investi de plus en plus pour développer son économie. L'augmentation la plus importante a été enregistrée entre 1973 et 1977, période durant laquelle le taux d'investissement est passé de 11 % à 25,6 %. Cela traduit un réel effort de l'Etat pour faire avancer le pays, notamment après la forte hausse des prix du phosphate en 1974. Toutefois, cette dynamique n'a pas toujours été accompagnée d'une efficacité réelle, ce qui soulève des questions concernant la rentabilité et l'impact réel des projets engagés.

Fig. 3. L'évolution du taux d'investissement sur la période du plan 1973-1977



Source : Plan de développement économique et social 1978-1980, élaboration des auteurs

Le plan 1973-1977 a permis la réalisation de plusieurs complexes industriels, qui avaient été reportés depuis le début du plan 1960-1964. La cohérence du projet de développement présenté dans ce plan a été remise en cause en raison de la logique financière adoptée pour son élaboration. Le retour de conjoncture et la chute des prix des phosphates en 1975 ont entravé la réalisation des objectifs du plan et ont révélé la faille de tout le processus de développement proposé dans la vision de ce plan.

- **Le plan triennal 1978-1980 :**

La période 1978-1980 a été marquée par une forte intervention des pouvoirs publics avec pour objectifs : l'encouragement de l'importation-substitution, autrement dit la réduction des importations en interdisant l'entrée de produits susceptibles d'être fabriqués localement et la promotion des exportations. Les différentes instances financières internationales ont accéléré leurs interventions dans la décision économique, tout en recommandant un ensemble de protocoles et de pratiques à adopter pour sortir de la situation de crise survenue à cette époque. L'État marocain a choisi de concentrer ses efforts sur l'investissement public pour redynamiser certains secteurs et entités tels que COSUMAR dans l'industrie sucrière, SOMACA pour l'automobile, ainsi que des institutions financières (CIH, BNDE).

La période 1981-1993 :

Les débuts des années 80 ont été marqués par une dégradation significative de la situation économique, caractérisée par l'augmentation de la dette extérieure (Bousseta, 2000),

l'aggravation des déficits budgétaire et commercial, résultant de facteurs tels que la sécheresse, le deuxième choc pétrolier et la baisse des recettes phosphatées (Table. 2 et 3).

Tableau 2 : Evolution de la dette extérieure au Maroc 1975-1982

Année	En millions de dollars	Variation annuelle	En % du PIB
1975	1800	+ 83,1%	20
1976	2464	+36,8%	27
1977	3733	+51,6 %	34
1978	5073	+35,9%	38
1979	6460	+27,2%	41
1980	7686	+18,9%	49
1981	8417	+9,5%	55
1982	12337	+46,5%	80

Source : Ministère de l'économie et des finances (2010)

De 1975 à 1982, la dette extérieure du Maroc a fortement augmenté passant de **1,8** milliard de dollars à **12,3** milliards de dollars. Cette progression rapide s'est accompagnée d'une augmentation du ratio dette/PIB qui est passé de 20% à 80%. Cette hausse montre un recours accru à l'endettement pour financer le développement du pays et faire face aux déséquilibres économiques.

Tableau 3 : Déficits budgétaires en % du PIB 1975-1982

Année	En millions de dollars
1975	9,1 %
1976	18,4 %
1977	16,2 %
1978	12,4 %
1979	11,6 %
1980	12,1 %
1981	16,7 %
1982	11,6 %

Source : Rapports de Bank Al Maghrib, cité par Boussetta, M (2000)

Le tableau 3 montre que le Maroc a eu une progression du déficit budgétaire entre 1975 et 1982, avec des pics importants en 1976 (18,4 %) et 1981 (16,7 %). Ce déficit est dû à une forte dépense publique et à une baisse des recettes, surtout après la chute des prix des phosphates. Même si le déficit a légèrement baissé à certains moments, il est resté élevé, dépassant souvent les 10 % du PIB. Cette situation a poussé le pays à s'endetter davantage, ce qui a fragilisé l'économie.

Face à cette conjoncture difficile, les pouvoirs publics ont adopté deux plans quinquennaux : Le plan de relance économique et sociale, s'étendant de 1981 à 1985, et le plan d'orientation, couvrant la période de 1988 à 1992. Ces plans sont axés sur la sauvegarde de l'intégrité territoriale et la relance économique, impliquant la mobilisation de l'épargne privée, l'augmentation des investissements, l'amélioration de l'équilibre extérieur par l'augmentation des exportations, le désengagement de l'État et la privatisation, ainsi que des réformes fiscales. La gravité de la situation a conduit à la mise en place du programme d'ajustement structurel en septembre 1983, marquant le début d'une période prolongée de sacrifices jusqu'en 1993, axé sur l'encadrement de la demande intérieure, la libéralisation et l'ouverture de l'économie, avec des réformes touchant divers secteurs tels que le commerce extérieur, le budget de l'État, le système fiscal, les investissements étrangers et la privatisation, avec des taux de croissance affichés en moyenne inférieurs à la période précédente. De plus, la stratégie de développement du plan 1988-1993 a donné la priorité à la petite et moyenne entreprise, la formation de l'homme et la planification régionale.

La période 1994 - 2004 :

Depuis 1992, le Maroc a abandonné la planification économique, reprenant en 1996 avec le plan quinquennal 1996-2000 du « plan de stratégie de développement économique et social », axé sur la promotion des activités exportatrices, l'encouragement du secteur privé, le maintien des grands équilibres macroéconomiques, la libéralisation du commerce extérieur et l'encouragement de l'entrepreneuriat ; cependant, ce programme a été abandonné en 1998 avec l'arrivée du gouvernement d'alternance et malgré des réformes structurelles, les niveaux de croissance économique restent mitigés avec une moyenne de 3,7% entre 1994 et 2004.

Tableau 4 : Taux de croissance des agrégats macroéconomiques

	1960-1971	1972-1982	1983-1993	1994-2004
Croissance économique	5,0	4,9	3,1	3,7
Agricole	7,9	1,4	3,3	10,7
Non agricole	4,8	6,2	3,4	3,4
Inflation	2,5	9,5	6,3	2,7
Croissance de le population totale	2,7	2,3	2,1	1,6
Taux d'investissement	12,4	22,9	22,4	22,4

Source : Banque Mondiale (2020)

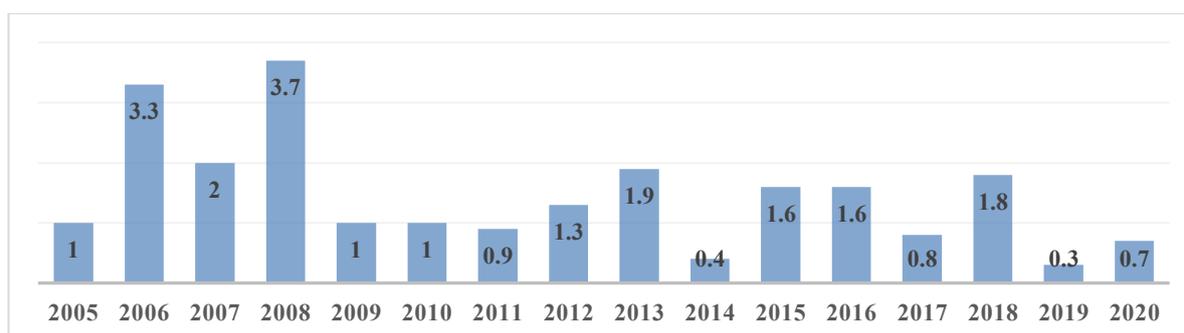
La stabilité du secteur agricole reste affectée par la volatilité de la production dépendante des aléas climatiques, tandis que le secteur des services, notamment les télécommunications et le tourisme, affiche des performances remarquables ; les équilibres extérieurs présentent des défis,

avec un solde commercial creusé malgré les efforts de promotion des exportations et une concurrence exacerbée.

La période 2005 – 2020 :

Cette période a été caractérisée par un modèle plateforme. Les débuts de la période 2005-2020 ont été marqués par des taux élevés d'investissement et d'épargne, soutenus par les transferts des Marocains résidents à l'étranger et les investissements directs étrangers, avec une augmentation significative des transferts courants nets de l'étranger (Salem et Dinar., 2022).

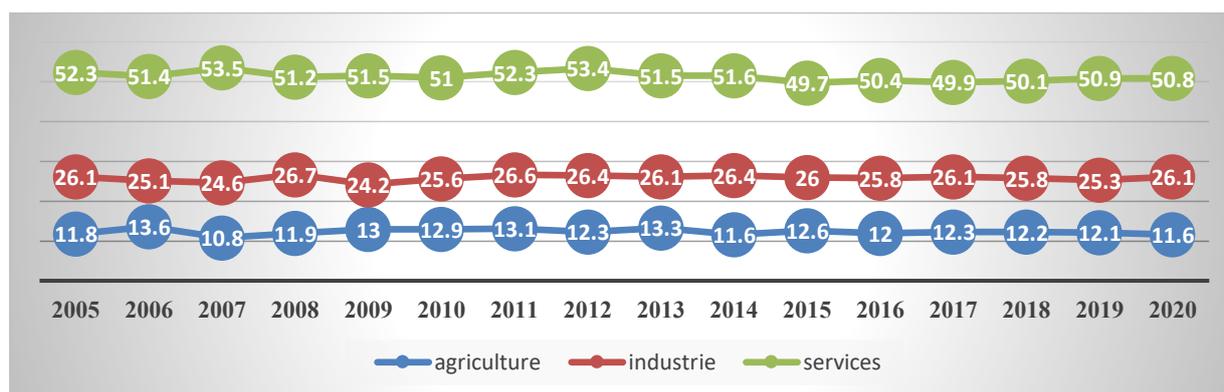
Fig. 4. Taux d'inflation 2005-2020



Source : Banque Mondiale (2020)

Avec une inflation maîtrisée à 1,46 % en moyenne pour la période 2005-2020, reflétant l'efficacité de la politique monétaire de Bank al Maghrib. Sur le plan sectoriel, la structure du PIB a maintenu une posture stable avec le secteur des services représentant 51 %, l'agriculture 12 %, et l'industrie environ 26 %.

Fig. 5. L'évolution du PIB par secteurs 2005-2020



Source : Banque Mondiale (2020)

Durant cette période, le Maroc a renforcé son ouverture sur l'extérieur en multipliant les accords de libre-échange. Il a également élargi ses échanges économiques en signant plus de 55 accords commerciaux avec différents pays. Ces démarches visaient à développer les relations commerciales du Royaume, favoriser les exportations, encourager l'investissement étranger et ouvrant la voie à une intégration accrue dans l'économie mondiale.

Tableau 5 : Principaux accords commerciaux signés par le Maroc entre 2005 et 2020

Année	Accord/Partenariat	Pays /Organisation	Objectif
2006	Accord de libre - échange	Etats-Unis	Accès privilégié au marché américain, réduction des barrières douanières.
2006	Accord de libre - échange	Turquie	Renforcer les échanges commerciaux, notamment dans l'industrie et l'agriculture
2007	Accord d'Agadir	Jordanie, Égypte, Tunisie	Créer une zone de libre-échange régionale.
2008	Accord de partenariat renforcé	Union Européenne	Libéralisation des échanges, coopération en matière de services et d'investissements.
2011	Accord de libre-échange	Canada	Renforcer les relations commerciales, surtout dans l'agriculture et les ressources naturelles.
2012	Accord de libre-échange	Jordanie	Faciliter les échanges commerciaux, notamment agricoles et industriels.
2014-2020	Accords de coopération commerciale	Plusieurs pays africains (incluant les pays de la CEDEAO)	Promouvoir le commerce intra-africain et renforcer les investissements
2016	Accord de partenariat stratégique	Chine	Coopération économique dans le commerce, les infrastructures et l'industrie.
2018-2019	Accords commerciaux	Pays du Sahel et du Sahara	Développer des échanges commerciaux dans l'agriculture, l'énergie, et les infrastructures.
2019	Accord de libre-échange	Royaume-Uni	Maintenir des relations commerciales solides après le Brexit.

Source : Elaboration des auteurs

3. MATRICE DES CAUSES D'ECHEC DES PLANS DE DEVELOPPEMENT AU MAROC (1958–2020)

Au cours des décennies, le Maroc a mis en place plusieurs plans et modèles de développement visant à moderniser son économie, à améliorer les conditions de vie de la population et à assurer

une croissance soutenue. Toutefois, malgré des avancées remarquables à certaines périodes, chaque plan s'est confronté à des limites d'ordre structurel, économique ou social. Ces limites, qu'elles soient liées à des facteurs internes ou externes, ont souvent empêché la réalisation des objectifs fixés. La matrice suivante présente les objectifs, les principales réalisations ainsi que les causes d'échec rencontrées pour chaque plan.

Tableau 6 : Les causes d'échec des plans de développement au Maroc (1958–2020)

Plan	Objectifs	Réalisations/Actions	Causes d'échec / Limites
Plan biennal 1958-1959	Entamer une transition dans l'économie marocaine Mettre en place une base d'infrastructures pour le développement économique.	Investissements publics dans les équipements.	Absence de cadre de planification global, manque de moyens humains et techniques, transition inachevée.
Plan quinquennal 1960-1964	Réaménagement de l'économie Indépendance économique, réformes agricoles, industrielles, éducation et formation.	Premiers essais de planification structurée.	Séisme d'Agadir (1960), sécheresse catastrophique (1961), faibles performances du secteur privé.
Plan triennal 1965-1967	Mettre l'accent sur le secteur privé pour stimuler les investissements, notamment dans les industries exportatrices légères.	Orientation vers le privé, endettement pour stimuler la croissance.	Endettement extérieur croissant, stagnation agraire et climat économique instable.
Plan quinquennal 1968-1972	Croissance de 4,3%, efficacité des projets, rentabilité, partenariat avec le privé.	Rationalisation des investissements, priorité à la rentabilité.	Très peu d'intérêt aux aspects sociaux/politiques, faible inclusion sociale.
Plan quinquennal 1973-1977	Croissance accélérée (7,5%). Améliorer les capacités productives.	Utilisation des revenus phosphatés Forte intervention de l'État. Hausse des investissements.	Faible logique financière Dépendance excessive aux phosphates, chute des prix en 1975, projet devenu irréaliste.
Plan triennal 1978-1980	Réduction des importations, stimulation de l'investissement public. L'encouragement de l'importation-substitution	Substitution aux importations, soutien aux entreprises nationales (COSUMAR, SOMACA...).	Crise économique, forte dette, dépendance aux recommandations des institutions financières internationales.
Période 1981-1993	Ajustement structurel, relance économique, privatisation, réduction du déficit.	Plans de relance, programme d'ajustement structurel (1983), réformes fiscales et ouverture du marché.	Récession, sacrifices sociaux, croissance faible, chômage, perte de souveraineté économique. Déficit budgétaire.

Période 1994-2004	Libéralisation, promotion des exportations, soutien au secteur privé, équilibre macroéconomique. Encouragement de l'entrepreneuriat	Reprise de la planification (1996), plans abandonnés en 1998.	Abandon prématuré de la planification, dépendance au climat pour l'agriculture, déséquilibres commerciaux persistants.
Période 2005-2020	Plateforme d'investissement, intégration internationale, dynamisation du secteur privé.	Taux élevés d'épargne et d'investissement, transferts MRE, IDE.	Inégalités régionales persistantes, résultats économiques mitigés, croissance peu inclusive malgré les investissements massifs.

Source : Elaboration des auteurs

4. LE NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU MAROC

La période 2020-2024 :

Suite à l'échec des anciens modèles de développement, le nouveau modèle de développement a été énoncé en vue de combler les limites de ces derniers. Ce modèle de développement est conçu par des Marocains, avec les Marocains et pour les Marocains comme l'annonçait la commission spéciale chargée de son élaboration (CSMD, 2021).

En effet, la CSMD annonce, dans son rapport de synthèse, que le nouveau modèle de développement au Maroc est considéré comme un chemin du changement crédible et réalisable. Ce dernier n'est ni une solution miracle aux dysfonctionnements relevés, ni une compilation de politiques sectorielles et encore moins un mode d'emploi pour un programme gouvernemental ou partisan (Fikri et Rhalma, 2023). Ce rapport établi par la CSMD dessine un nouveau modèle d'ambition nationale et suggère une voie de changement concrète, basée sur des diagnostics clairs et simples à travers des enquêtes avec les citoyens et les citoyennes et une démarche prospective tout en s'alignant avec les grandes orientations royales. La commission considère que les causes de l'incapacité du Maroc à mobiliser son potentiel en matière de développement résident dans quatre problèmes systémiques (Fig. 6) :

Fig. 6 : Les quatre principaux nœuds à l'origine de l'essoufflement de l'élan de développement

Source : CSMD (2021)

Le Nouveau modèle de développement (NMD) considère la constitution comme un référentiel



normatif et s'efforce de traduire ses principes en actions de développement, tout en inscrivant ses valeurs dans des pratiques concrètes. Le développement est considéré comme étant un moteur de création de richesse et de développement destiné à bénéficier à tous les citoyens, et qui est essentiel pour valoriser et préserver les ressources pour les générations actuelles et futures. Ce concept de développement est également un parcours collectif vers un avenir partagé ainsi que des changements sociaux et économiques.

Selon le rapport général de la CSMD (2021), l'ambition proposée par le NMD s'énonce ainsi : «...Le Maroc est un pays démocratique, où toutes et tous sont en pleine capacité de prendre en main leur devenir et de libérer leur potentiel, de vivre en dignité au sein d'une société ouverte, diverse, juste et équitable. C'est un pays créateur de valeur, qui fructifie ses potentialités de manière durable, partagée et responsable. Capitalisant sur ses progrès significatifs à l'échelle nationale, le Maroc s'érige en puissance régionale exemplaire, à l'avant-garde des grands défis qui interpellent le monde. » (CSMD, 2021).

Le NMD propose quatre principaux axes de transformation :

- L'économie doit évoluer vers une économie à faible valeur ajoutée et à basse productivité ;
- Le capital humain doit être renforcé pour donner à tous les citoyens les capacités de prendre en main leur devenir, de réaliser leur potentiel en toute autonomie, et de participer au développement du pays et à son intégration dans l'économie du savoir et de l'immatériel, portées par les compétences ;
- Le troisième axe de transformation, celui de l'inclusion, vise la participation de toutes et de tous, à la dynamique nationale de développement ;
- Les territoires, enfin, sont le lieu du quatrième axe de transformation majeur.

Tableau 6 : Des propositions de choix stratégiques : les axes de transformation

Source : CSMD (2021)

Axes de transformation	Axe 1 Economie	Axe 2 Capital Humain	Axe 3 Inclusion et Solidarité	Axe 4 Territoires et durabilité
		Vers une économie productive et diversifiée créatrice de valeur et d'emplois de qualité	Vers un capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir	Vers des opportunités d'inclusion pour tous et un lien social consolidé
Choix stratégiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sécuriser l'initiative entrepreneuriale 2. Orienter les acteurs économiques vers les activités productives 3. Réaliser un choc de compétitivité 4. Etablir un cadre macroéconomique au service de la croissance 5. Faire émerger l'économie sociale comme secteur économique à part entière 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une éducation de qualité pour tous 2. Un système d'enseignement universitaire, de formation professionnelle et de recherche axé sur la performance et porté par une gouvernance autonome et responsabilisante 3. Des services de santé de qualité et à la protection sanitaire comme droits fondamentaux des citoyens 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Autonomiser les femmes et assurer l'égalité de genre et la participation 2. Favoriser l'inclusion et l'épanouissement des jeunes en multipliant les opportunités et voies de participation 3. Mobiliser la diversité culturelle comme levier d'ouverture, de dialogue et de cohésion 4. Assurer un socle de protection sociale qui renforce la résilience et l'inclusion et matérialise la solidarité entre citoyens 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire émerger un « Maroc des Régions » prospère et dynamique 2. Assurer une réorganisation innovante des échelons territoriaux 3. Favoriser un aménagement intégré des territoires, améliorer l'habitat et le cadre de vie et améliorer la connectivité et la mobilité 4. Préserver les ressources naturelles et renforcer la résilience des territoires au changement climatique 5. Préserver les ressources en eau à travers une meilleure valorisation de la ressource et une gestion plus rigoureuse de sa rareté

Axe 1 : Une économie productive, diversifiée, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois de qualité

Le Maroc bénéficie des atouts majeurs et d'un potentiel de croissance économique important. Durant les deux dernières décennies, le pays a posé les bases de son développement à travers des réformes structurelles, une large ouverture sur le commerce international et des investissements dans divers secteurs. Cependant, pour renforcer son potentiel, plusieurs leviers doivent être activés et exploités de manière plus intensive. Sa position géostratégique offre pleines opportunités pour s'intégrer facilement dans les chaînes de valeurs mondiales. Le capital immatériel et naturel du pays est riche, mais sous-exploité, il nécessite une transformation plus poussée.

Parmi les propositions de réforme du nouveau modèle de développement économique au Maroc se trouve la nécessité de diversifier l'économie marocaine et de la transformer totalement en une économie productive, génératrice de richesse et d'emplois de qualité. Ce processus de transformation réunit la promotion de l'initiative entrepreneuriale grâce à la libéralisation, l'accent mis sur l'amélioration de la compétitivité, la stimulation de l'investissement privé, ainsi que la valorisation de l'économie sociale.

Axe 2 : Un capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir

Le capital humain constitue un véritable levier pour promouvoir l'égalité et renforcer la citoyenneté dans toutes les sociétés. Ce facteur est indispensable à la compétitivité future du pays et représente un élément fondamental de la réussite du nouveau modèle de développement (NMD).

Au centre des propositions du nouveau modèle de développement, on trouve l'amélioration de l'enseignement pour le rendre de très bonne qualité et renforcer les services de santé publique afin d'équiper les Marocains des compétences nécessaires pour réaliser pleinement leur potentiel de manière autonome, et contribuer au développement national.

Axe 3 : Des opportunités d'inclusion pour tous et un lien social consolidé

Promouvoir l'autonomisation des femmes, encourager l'inclusion et l'épanouissement des jeunes, et garantir une protection sociale des plus défavorisés, tout en tenant compte du renforcement de la diversité culturelle du pays, représentent les principaux axes de l'action sociale recommandée par le NMD. Ce dernier va vers une société dynamique par une participation forte et large basée sur l'égalité des chances, l'ouverture, la diversité ainsi que la solidarité. Ces mesures visent à renforcer la résilience et à favoriser la participation de tous les Marocains au développement national.

Axe 4 : Des territoires résilients, lieux d’ancrage du développement

Au cœur des préoccupations majeures du NMD se trouve la redéfinition des stratégies de développement régional, en insistant sur le rôle des territoires en tant que moteurs de création de richesses matérielles et immatérielles. En mettant l'accent sur la durabilité, ces stratégies cherchent à sauvegarder les ressources pour les futures générations, tout en encourageant une gestion responsable et respectueuse de l'environnement. Les territoires doivent aussi jouer un rôle clé dans le développement de la résilience face aux défis posés par le changement climatique, à travers l'adaptation des infrastructures, la gestion des risques et la mise en œuvre des solutions innovantes. En effet, chaque territoire, avec ses caractéristiques et ses défis spécifiques, devient un outil indispensable pour atteindre les objectifs globaux du développement durable et la préservation de l'environnement.

En plus, le succès de tout modèle de développement repose sur des résultats des expérimentations territoriales et sur l'intégration de l'ensemble des territoires et fondements du pays (Kadiri., et al., 2024).

CONCLUSION

L'analyse des différents plans de développement mis en place au Maroc depuis l'indépendance montre une préoccupation constante de transformation économique et sociale. Cependant, chaque modèle s'est confronté à des limites, qu'elles soient structurelles ou conjoncturelles.

Ces modèles ont révélé d'importantes limites. Plusieurs plans ont manqué de continuité et de cohérence, étant souvent suspendus ou modifiés avant d'être achevés. D'autres ont trop compté sur les ressources conjoncturelles, telles que les revenus du phosphate, ce qui a rendu l'économie vulnérable aux variations extérieures. Malgré la croissance remarquable et les progrès notables dans plusieurs secteurs, les inégalités régionales, le chômage, la dépendance aux facteurs extérieurs et la faible inclusion sociale demeurent des défis majeurs.

Aujourd'hui, à la lumière des signes d'essoufflement et des ambiguïtés que nous avons précédemment identifiés, il est clair que le modèle de développement du Maroc est en crise et nécessite une révision urgente. Dans ce contexte, le nouveau modèle de développement actuel cherche à répondre à plusieurs problématiques soulevées par les modèles précédents. Il tend à intégrer un nouveau cadre de croissance qui repose sur une gestion participative impliquant tous les acteurs concernés, avec l'ambition de doubler le produit intérieur brut par habitant d'ici 2035, en mettant l'accent sur la valorisation du capital humain et le renforcement des avantages compétitifs existants. Le NMD vise également à instaurer une gouvernance publique plus efficace.

Enfin, pour améliorer l'efficacité des futurs modèles de développement, le Maroc doit présenter une vision stratégique à long terme plus équitable et inclusive. Il est nécessaire d'intégrer les territoires, soutenir les petites et moyennes entreprises, investir dans les formations et l'éducation, et également de supporter les secteurs créateurs d'une valeur ajoutée. Lutter contre les inégalités sociales, territoriales et régionales doit devenir une priorité. Et finalement, il est primordial d'instaurer une culture de contrôle, de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

REFERENCES

- Banque mondiale. (2020). Rapport de Suivi de La Situation Économique au Maroc. Banque mondiale, Washington, DC
- Boussetta, M. (2000) « La dette publique au Maroc : évolution, contraintes et perspectives ». Critique économique. N°2, pp.71-80.
- CESE (2019). Le nouveau modèle de développement du Maroc. Contribution du conseil économique et social, Rapport général
- CSMD (2021). Le nouveau modèle de développement. Rapport général.
- Extrait du Discours de sa majesté le roi Mohammed vi ouverture de la première session de la deuxième année législative de la 10ème législature - 13 octobre 2017.
- Fikri, Y., Rhalma, M, (2023). Impact de l'économie du savoir sur le développement économique à l'abri du nouveau modèle de développement au Maroc : essai de proposition d'un modèle conceptuel. Alternatives Managériales Economiques.5(4), 442-459.
- Kadiri, F., Achchab, B., Ellioua, H, (2024). Le territoire régional : axe stratégique de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement au Maroc. Revue Internationale de science de gestion 7(2).
- Khattar, El. (2017). Les fondements théoriques des politiques de développement au Maroc. Thèse de Doctorat en sciences économiques, FSJES, Rabat-Agdal.
- Lazarev. G (2024). Une brève histoire du développement au Maroc. In E-handbook marocain d'économie du développement. Sous la direction de Nouredine El Aoufi et Said hanchane LED, juillet.
- Ministère de l'économie et des finances (2010). Rapport général. Maroc.
- Ministère de l'Economie Nationale. (1960), Plan quinquennal marocain 1960-1964, Division de la Coordination Economique et du Plan, Rabat.
- Plan biennal (1958-1959).
- Plan quinquennal (1968-1972).
- Plan triennal (1978-1980) .
- Plan triennal marocain, (1965 -1967).
- Salem, d., & dinar, b. (2022). L'essoufflement du modèle de croissance au Maroc : étude descriptive (1960-2020). International journal of accounting, finance, auditing, management and economics, 3(4-3), 547-572.
- Secrétariat d'Etat au Plan, au Développement Régional et à la Formation des Cadres. (1973). Plan de développement économique et social 1973-1977. vol.1, Direction de Plan et du Développement Régional, Rabat.
- Vergne, C. (2014). Le modèle de croissance marocain : opportunités et vulnérabilités. Macroéconomie-Développement, n°14, (1-3).